

DÉCLARATION DE TRAVAUX

(ARTICLE 49 du Code des Postes et des
Communications Électroniques)

Région Grand Est

Maison de la Région - 1 place Adrien Zeller
BP 91006 - F67070 Strasbourg Cedex



1 - DÉCLARANT

Maître d'ouvrage : Maître d'œuvre :

Dénomination : LOSANGE

Contact (Nom, prénom):

Adresse (numéro, rue, lieu-dit, code postal, commune) : 19 rue Icare

67960 ENTZHEIM

Téléphone :

Courriel : coordinationtravaux@losange-deploiement.fr

2 - TRAVAUX À RÉALISER

| | Départ | Arrivée |
|----------------|------------------|-------------------|
| Localisation : | 2 Rue Principale | 28 Rue de Moulins |
| Commune : | BRU | JEANMENIL |
| Code postal : | 88700 | 88700 |

Type de travaux : Intervention sur voirie existante Création de voirie Création de réseau

Type d'ouvrages : Réseaux d'assainissement Réseaux d'eau potable Réseaux électriques
 Réseaux de gaz Réseaux de communications électroniques
 Autres réseaux :

Nature des travaux : Création d'artère souterraine

Linéaire construit : 1317.84 mètres DATE DES TRAVAUX : OCT21/OCT22

3 - INFORMATIONS TECHNIQUES

- Plan de situation désignant la position des ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques projetés. L'échelle du plan doit être comprise entre le 1/5000^{ème} et le 1/25000^{ème}
- Plans électroniques (au format .DWG géo référencé) des travaux à réaliser.
- Coordonnées LAMBERT du projet.

Informations fournies Informations sur demande

Conformément à l'article 49 du Code des postes et des communications électroniques et à son décret d'application n°2010-726 du 28 juin 2010, cette déclaration fera l'objet d'une publicité auprès des collectivités territoriales ou groupements de collectivités concernés ainsi que des opérateurs de réseaux de communications électroniques.